

# FERME ÉOLIENNE D'ASSÉRAC



SA au capital de 40 000 €  
15, rue de la Mairie  
44410 ASSERAC

N/Réf : PB/L002.1103  
V/Réf :

Monsieur Henri de LEPINAY  
7 rue Pierre Chaulin  
78150 LE CHESNAY

Aix-en-Provence, le 07 novembre 2003

Monsieur,

Nous tenons à vous remercier de l'esprit dans lequel nous avons pu nous entretenir ce mercredi 05 sur le projet du parc éolien de la commune d'Assérac. Nous avons trouvé en vous un interlocuteur d'exception en raison de vos compétences professionnelles et de l'action que vous menez à titre personnel dans une structure associative.

Comme nous en avons convenu, nous avons le plaisir de vous transmettre quelques documents complémentaires qui, nous l'espérons, vous permettront de saisir totalement le sens de notre démarche.

Nous attirons votre attention sur le fait que ces documents feront partie du dossier de permis de construire que nous avons l'attention de déposer au plus tard en janvier 2004 et que par conséquent leur diffusion ne peut être que limitée à votre strict entourage familiale.

En effet, votre profession vous permet de comprendre mieux que quiconque la complexité d'un projet éolien et le fait que nous soyons très attentifs, d'une part, aux compétences des professionnels qui ont produit les différentes études, et d'autre part, à la communication qui les accompagne. C'est pourquoi, une information trop succincte et trop détachée de son contexte pourrait être mal interprétée par des personnes « non initiées ».

Ce point primordial nous amène à penser que, si votre famille décidait de nous rejoindre en tant que propriétaire terrien en capacité de recevoir un aérogénérateur, nous examinerions attentivement en fonction de vos souhaits la mise en place de vos compétences d'architecte pour établir le permis de construire de la ferme éolienne d'Assérac.

Par ailleurs, nous tenons à vous informer que le conseil d'administration va prendre des dispositions pour permettre à toutes personnes, mais nous pensons particulièrement aux riverains du futur parc, de souscrire une participation dans notre société. Notre souhait est de faire profiter la population locale des retombées économiques du parc éolien.

Nous espérons avoir répondu à votre attente et dans la perspective de vous lire, nous nous tenons à votre écoute.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos plus sincères salutations.

Fabrice MAQUIN  
Président directeur général

P/O Pascal BERLU  
Membre du Directoire de THEOLIA

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Berlu', written over a faint grid background.

**PJ :** choix du site ; démarche étude acoustique ; étude paysagère (état initial)

#### Contacts

Équipe du PEST-ARDAN  
Bâtiment Robhart - Avenue Philippe  
BP 56  
13114 LA FAYE-EN-PROVENCE-FRANCE

Tel : 04 91 24 20 00 Fax : 04 91 24 20 01

MEMBRE DU GROUPE  
**THEOLIA**